RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Docusign Envelope ID: 6C3C8533-4264-4461-9C63-BD183A68CE06

3J LAB
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 1000 euros
Siège Social : 138 Rue de Paris, 94220, Charenton-Le-Pont
979 756 731 R.C.S CRETEIL

PROCES-VERBAL DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 15 NOVEMBRE 2024

Le 15 novembre 2024 à 12 :00 heures, au siège social, 138 Rue de Paris, 94220, Charenton-Le-Pont

La société 3J GROUPE, associée unique de la société 3J LAB, représentée par Monsieur Jordan Roubine, société par actions simplifiée au capital de 100 euros,

A pris les décisions ci-après relatives a :

ORDRE DU JOUR

- Modification de la forme juridique
- Modification des statuts concernant la forme sociale
- Cession de 333 actions détenues par AJ CONSULTING à la société 3J GROUPE
- Cession de 334 actions détenues par JR CONSULTING à la société 3J GROUPE
- Cession de 333 actions détenues par d0t.tech à la société 3J GROUPE
- Modification des statuts concernant les apports
- Démission du président
- Nomination du nouveau président
- Pouvoirs en vue des formalités

La société n'est pas dotée de Commissaire aux Comptes.

RESOLUTION : MODIFICATION DE LA FORME JURIDIQUE

L'Associée Unique décide de transformer la société 3J LAB en société par actions simplifiée unipersonnelle à compter de ce jour. Cette transformation régulièrement effectuée n'entrainera pas la création d'une personne morale nouvelle.

RESOLUTION : MODIFICATION DES STATUTS CONCERNANT LA FORME SOCIALE

En conséquence de la résolution précédente, l'Associée Unique décide de modifier l'Article 1 « Forme Sociale » et l'article 2 « Dénomination Sociale » des statuts dont la rédaction est désormais la suivante :

ARTICLE 1 : Forme sociale

Il est formé, entre les propriétaires des actions, ci-après crées, et de celles qui pourront l'être ultérieurement, une société par actions simplifiée unipersonnelle régie par les dispositions légales et réglementaires en vigueur ainsi que par les présents statuts.

Elle fonctionne sous la même forme avec un ou plusieurs Associés.

ARTICLE 2 : Dénomination sociale

La dénomination de la Société est 3J LAB

Dans tous les actes ou documents émanant de la Société et destinés aux tiers, la dénomination sociale doit être précédée ou suivie des mots « société par actions simplifiée unipersonnelle » ou des initiales « S.A.S.U » et de

Docusign Envelope ID: 6C3C8533-4264-4461-9C63-BD183A68CE06

l'indication du montant du capital social

RESOLUTION : CESSION DE 333 ACTIONS DETENUES PAR AJ CONSULTING A LA SOCIETE 3J GROUPE

La société AJ CONSULTING décide de céder 333 actions sur 1 000, à la société 3J GROUPE, représentée par Monsieur Jordan Roubine, dont le siège social est situé au [redacted] conformément au projet de cession qu'elle a dument notifiée préalablement à la société.

RESOLUTION : CESSION DE 334 ACTIONS DETENUES PAR JR CONSULTING A LA SOCIETE 3J GROUPE

La société JR CONSULTING décide de céder 334 actions sur 1 000, à la société 3J GROUPE, représentée par Monsieur Jordan Roubine, dont le siège social est situé au [redacted] conformément au projet de cession qu'elle a dument notifiée préalablement à la société.

RESOLUTION : CESSION DE 333 ACTIONS DETENUES PAR d0t.tech A LA SOCIETE 3J GROUPE

La société d0t.tech décide de céder 333 actions sur 1 000, à la société 3J GROUPE, représentée par Monsieur Jordan Roubine, dont le siège social est situé au 138 Rue de Paris, 94220, Charenton-le-Pont, conformément au projet de cession qu'elle a dument notifiée préalablement à la société.

RESOLUTION : MODIFICATION DES STATUTS CONCERNANT LES APPORTS

En conséquence des résolutions précédentes, l'Associée Unique décide de modifier l'Article 7 « Apports » des statuts dont la rédaction est désormais la suivante :

ARTICLE 7 : Apports

A la constitution, il a été apporté en numéraire la somme de 1 000 euros.

Le capital déposé est uniquement numéraire et intégralement libéré dès souscription.

RESOLUTION : DEMISSION DU PRESIDENT

Il est pris acte par l'Associée Unique de la démission de la société JR CONSULTING de ses fonctions de Présidente, prenant effet ce jour.

RESOLUTION : NOMINATION DU NOUVEAU PRESIDENT

L'Associée Unique décide de nommer, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée la société 3J GROUPE représentée par Jordan ROUBINE, dont le siège social est situé au [redacted] en qualité de Président de la Société, en remplacement de la société JR CONSULTING, démissionnaire.

La société 3J GROUPE, par le biais de son représentant Jordan ROUBINE déclare accepter les fonctions de Président et ne faire l'objet d'aucune mesure ou disposition susceptible de lui interdire d'exercer lesdites fonctions de la Société.

Sa rémunération sera fixée ultérieurement.

RESOLUTION : POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs à la société EXPAND CPA, [redacted] dont le formaliste est Monsieur Samuel Sarfati, afin d'effectuer toutes les forma [redacted] é qui seront nécessaires.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par tous les associés présents ou représentés

La société 3J GROUPE représenté par Jordan ROUBINE

[redacted]